

Cours et activités d'Initiation aux Langues de Spécialité

3. Le français sur Objectif(s) Spécifique(s)

Dr AMMOUDEN M'hand

Maître de conférences en didactique des langues

Université A. Mira- Bejaia

Faculté des lettres et des langues

Département de français

Adresses électroniques : m.ammouden@yahoo.fr – mhand.ammouden@univ-bejaia.dz

Mise en ligne : Janvier 2015

3.1. Le Français sur Objectif(s) Spécifiques(s) (FOS) ?

L'appellation « *Français pour Objectifs Spécifiques* » est proposée par H. Portine (1990). L'auteur déclare que celle-ci est inspirée de la dénomination « *English for specific purpose* ». Il soutient par ailleurs que, comparée à d'autres comme celle de *Français langue de spécialité*, la dénomination FOS présente de nombreux avantages : elle permet, entre autres, d'éviter le recours au terme « langue » (critiqué par de nombreux didacticiens), mais aussi d'éviter les éventuelles confusions terminologiques avec l'appellation « *Français Langue Seconde* », vu que les deux appellations sont désignées par le même sigle, le FLS (Portine, 1990 :64).

Le Français sur Objectifs Spécifiques (désormais FOS), dont les germes remontent - en réalité - aux années 80 du siècle dernier, s'impose « *définitivement ?* », selon J.-P. Cuq et I. Gruca (2003 :321-325), dans le champ de la didactique du Français Langue Étrangère et Seconde (FLE/S), au début des années 90.

On explique, dans la définition que propose le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, que le FOS « *est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures* » (Cuq, 2003 :109). Cette adaptation exige « *la conception de programmes d'enseignement "sur mesure" au cas par cas, métier par métier* » (Carras et al. 2007). C'est ce souci de limiter l'enseignement aux besoins spécifiques des apprenants concernés qui conduit D. Lehmann (1993, cité par H. Farid, 2005 :230) à définir les formations en FOS comme étant des formations qui répondent au « *besoin d'apprendre du français et non d'apprendre le français, et de l'apprendre pour s'en servir* ».

Mangiante et Parpette (2004 :158-159) retiennent, quant à eux, que « *le grand intérêt du FOS sur le plan méthodologique réside (...) dans la cohérence explicite qu'il établit entre besoins des apprenants et objectifs du cours* ». Tout en affirmant que « *le FOS n'est pas un domaine séparé du FLE* », les deux auteurs précisent néanmoins qu'« *il peut être considéré quantitativement comme un sous-champ du FLE, par les limites qu'il s'impose dans l'espace de ce qui est enseignable* ».

3.2. Le FOS et le Français général

L'émergence du FOS comme sous-champ du FLE/S et le large usage qui est fait de son appellation ont impliqué «*par effet de nécessaire complémentarité*» l'apparition de la dénomination «*français général*» (désormais FG) qui désigne alors «*toute la partie du FLE qui n'est pas du FOS*» (Mangiante & Parpette, 2004 .153).

Si l'on oppose ainsi fréquemment le FOS au FG, certains jugent que cette opposition (radicale) est «*caduque*» (F. Barthélémy, 2009:12). L'appartenance des deux français à un même ensemble fait que les deux partagent inévitablement un certain nombre de points communs. Mangiante et Parpette (2004:155-158) distinguent six similitudes entre les deux types de formations. Ils expliquent en effet que nous avons affaire dans les deux cas à un enseignement/apprentissage qui :

1. doit être «*fondé sur les besoins de communications des apprenants*» ;
2. doit privilégier le développement d'une «*compétence de communication*» aux dépens de la seule «*compétence linguistique*» ;
3. doit prendre en compte la «*dimension culturelle*» ;
4. doit s'appuyer essentiellement sur «*les discours authentiques*» ;
5. doit partir du «*traitement de la langue par aptitudes langagières*» ;
6. doit favoriser «*le développement des échanges entre les apprenants au sein de la classe*».

Ceci dit, les mêmes auteurs (ibid. p. 154) retiennent également un certain nombre de différences entre le FOS et le FG. Ils résument ces dissimilitudes dans le tableau suivant :

Français général	Français sur objectif spécifique
1. Objectif large	1. Objectif précis
2. Formation à moyen ou long terme	2. Formation à court terme
3. Diversité thématique, diversité de compétences cibles	3. Centration sur certaines situations et compétences
4. Contenus maîtrisés par l'enseignant	4. Contenus nouveaux, a priori non maîtrisés par l'enseignant
5. Travail autonome de l'enseignant	5. contacts avec les acteurs du milieu étudié
6. Matériel existant	6. Matériel à élaborer
7. Activités didactiques	

3.3. Le FOS et le français de spécialité

C'est à J.-M Mangiante et C. Parpette (2004) que revient le mérite d'avoir distingué définitivement, comme souligne F. Mourlhon-Dallies (2006), «*la frontière entre le français de spécialité et le FOS*»

En effet, Mangiante et Perpette (2004:16-17) expliquent que contrairement à l'appellation « français de spécialité » qui a été la première à être utilisée pour désigner « *des méthodes destinées à des publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire* », et qui par conséquent « *mettait l'accent sur une spécialité, (...) ou sur une branche d'activité professionnelle (...)* », ce qui précisent-ils peut « *paraître commode lorsque la formation proposée est effectivement ancrée dans une spécialité ou un champ professionnel* », le terme de français sur objectif spécifique, en revanche, présente selon eux l'avantage « *de couvrir toutes les situations, que celle-ci soient ancrées ou non dans une spécialité* » ; ils ajoutent qu'il convient mieux quand il s'agit d'un « *travail sur des compétences transversales à différentes disciplines* » et qu'au lieu d'adopter une « *une approche globale d'une discipline ou d'une branche professionnelle, ouverte à un public, le plus large possible* », comme c'est le cas pour le français de spécialité, le FOS « *travaille au cas par cas, ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis* ». Le FOS considère donc, remarque Mourlhon-Dallies, « *chaque demande comme unique* », d'où selon elle le fait que « *le FOS, pensé dans sa singularité, s'écrit alors au singulier (Français sur Objectif Spécifique)* ».

Références bibliographiques

- BARTHELEMY Fabrice (2009) « Français sur objectif spécifique vs français général question de formation », In. Synergies sud-est chine européen n°2, (Téléchargeable sur [Internet](http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/SE_europeen2/barthelemy.pdf)), http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/SE_europeen2/barthelemy.pdf.
- CARRAS C., TOLAS J., KOHLER P. & SZILAGYI E. (2007) *Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue*, Paris : Clé International
- CUQ J.-P. (Coord.) (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Cle International
- CUQ, J.-P & GRUCA, I. (2003), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, P.U.G
- FARID Hanaa (2005) « L'enseignement du français sur objectifs spécifiques : la demande et l'offre », Actes du colloque Contact des langues et des discours, Le Caire, pp. 329-336, [consultable sur Internet], www.ambafrance-eg.org/cfcc/IMG/pdf/31.pdf
- MANGIANTE, J.-M. & PARPETTE Ch. (2004) *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette, coll. « F »
- MOURLHON-DALLIES, F. (2006) « Penser le français langue professionnelle », <http://fdlm.org>
- PORTINE H. (1990) « Les "langues de spécialité" comme enjeux de représentations ». In. dans J.-C Beacco & D. Lehmann (coord.) *Publics spécifiques et communication spécialisée*, Le Français dans le Monde R. &A., Numéro spécial, pp. 63-71.